Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 33 (1945)

Heft: 678

Artikel: Ce que les femmes attendent de l'assurance-vieillesse : (suite de la 1re page)

Autor: A.L.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-265414

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

que pour défendre sa famille, la ménagère des villes doit lutter contre toute augmentation de tarif, alors que, pour le même motif, la campagnarde doit chercher à s'assurer une rétribution équitable de son labeur. Il est possible que cette différence d'intérêts privés soit à l'origine de cette incompréhension, dont le résultat est une scission de cette masse féminine, qui, unie dans une franche collaboration, pourrait au contraire améliorer le sort de toutes.

...C'est sur ces facteurs si importants (agriculture féconde et prospère dont la nécessité, impérieuse et vitale pour notre pays, est clairement démontrée par la guerre actuelle, menaces lors de l'après-guerre de spéculations, juste équilibre rémunératif pour tous...) que devraient réfléchir les femmes de la campagne, avant de se dresser contre le suffrage féminin. Et après avoir mûrement réfléchi, elles devraient se convaincre toutes que refuser à la femme le droit de déposer son bulletin dans l'urne électorale, l'exclure de toute possibilité d'assumer des charges et des responsabilités et de participer à des commissions officielles, c'est tout simplement rendre immobile et nul ce concours si précieux, et le plus directement intéressé au sort du peuple des campagnes.

L'abolition de la réglementation de la prostitution en France

Le *Bulletin abolitionniste* nous arrive avec une série de bonnes nouvelles sur des mesures prises en France pour faire disparaître cette lèpre de la réglementation de la prostitution, que le régime précédent avait plus ou moins consacrée. Le ministre de la santé publique dans le gouvernement de Gaulle a déjà refusé l'autorisation d'ouvrir de nouvelles maisons sur le territoire national, et d'autre part, de récentes mesures locales et départementales sont extrêmement encourageantes.

C'est ainsi que le nouveau préfet de la Savoie, M. Monnier (le beau-frère, par parenthèse, de notre ami M. de Félice, secrétaire général de la Fédération abolitionniste internationale, dont le siège est à Genève) a rendu une ordonnance supprimant la réglementation dans tout son département, décision qui atteint des villes de l'importance d'Aix-les-Bains, Albertville, Chambéry, Modane et Moûtiers. (Notons qu'à Aix-les-Bains, une ordonnance de 1925 déjà avait restreint le nombre des pensionnaires des maisons de tolérance, afin « de faciliter l'action de la délégation françaises à la Commission consultative contre la traite des femmes de la S. d. N. » : cela ne sera pas la seule fois où nous trouverons des résultats pratiques de l'action de cette pauvre S. d. N. si décriée!) Des instructions détaillées inspirées du meilleur esprit abolitionniste (naturellement!) accompagnent cette ordonnance pour être remises aux magistrats et agents compétents, « la rénovation de la France exigeant une rupture complète avec certaines pratiques qui minaient les forces vives du pays» ; et nombre des dispositions qu'elles contiennent méritent d'être étudiées en détail sur bien des points chez nous aussi.

Enfin cette ordonnance a été communiquée par le préfet de la Savoie à ses collègues d'autres départements, et il paraîtrait que celui de l'Ardèche aurait déjà suivi son exemple.

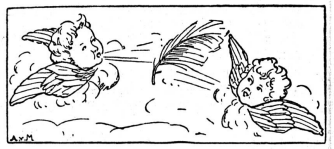

DE-CI, DE-LA

Des archives internationales de musique populaire.

On nous communique d'intéressants détails, sur lesquels le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas d'entrer malheureusement, sur la constitution par le Musée d'ethnographie de Genève, de disques sonores de musique populaire de tous les pays, une collection étant ainsi constituée sur la valeur documentaire de laquelle pour le folklore et les recherches qui s'y rapportent il n'est pas besoin d'insister.

Faut-il rappeler à cette occasion la collaboration très grande souvent prise par des femmes à des recherches d'ordre ethnographique, et l'utilité de leur activité dans ce domaine scientifique? Rien qu'à Genève, nous pouvons citer les noms de Mme Marg. Lobsiger-Dellenbach, une spécialiste de premier ordre, adjointe à la direction du Musée, et de Mme Mélanie Stiassny, une Viennoise transplantée chez nous, dont les travaux sur l'art chinois ont fait époque, toutes deux lectrices de notre journal?

Kilo du chômeur et du mobilisé.

Il y a douze ans de cela, donc en pleine crise de chômage, que, avec le concours du Département du Travail, l'initiative fut prise à Genève par plusieurs groupements, dont l'Ouvroir de l'Union des Femmes, de recueillir, au profit des chômeurs dans la détresse, des vêtements, fournissant par là du même coup du travail, pour les remettre en état, à des chômeuses. L'application de cette heureuse idée permit au début la création d'un important atelier, dont nous avons eu l'occasion de parler à diverses reprises à nos lecteurs.

Survint la guerre, qui modifia forcément les circonstances de 1933, car de plus en plus il devint surtout nécessaire de fournir des vêtements à des hommes démobilisés et à leur famille, alors que les collectes d'habits se faisaient forcément plus rares. Toutefois en 1944, 1208 vêtements ont été remis en état par l'atelier de couture, — qui a maintenant passé dans d'autres mains que celles de l'Ouvroir —dont la moitié a été attribuée au vestiaire de l'Union des mobilisés. En outre, le produit de la collecte en espèces a permis des achats d'étoffes et de chaussures, ces dernières toujours fort demandées. Et maintenant, le vestiaire est vide, la caisse est vide, et, malgré les collectes toujours plus nombreuses qui surgissent de partout pour des œuvres dont l'utilité est aussi incontestable, le «Kilo» lance du 5 au 10 février son appel annuel, auquel, vu son but, — un nombre plus grand que d'habitude de familles ont recours à lui, ce qui prouve bien que chez nous aussi la misère augmente — nous ne pouvons qu'engager tous nos lecteurs de Genève à répondre.

IN MEMORIAM

Mme Dreyfus-Brodski (Bâle)

L'Association suffragiste bâloise vient, avec beaucoup d'autres groupements de cette ville, de faire une perte sensible par le décès de Mme Dreyfus-Brodski : aussi, désireuse de nous faire comprendre ses regrets, auxquels nous nous associons bien vivement, nous envoie-t-elle ces lignes pour notre journal, en complément à un article nécrologique paru dans les Basler Nachrichten. (Réd.).

Nous aimerions ajouter quelques traits au portrait attachant de Mme Dreyfus-Brodski, pour le faire revivre encore une fois sous les yeux de nos lecteurs. L'auteur de ces lignes a eu l'occasion de connaître et d'apprécier les qualités de la disparue : tout d'abord dans le travail pour le suffrage féminin, puis dans son aide aux Enfants d'émigrés. « Terrains opposés, pensera-t-on sans doute». Non point! Avec son sentiment de responsabilité qui dépassait de loin les cadres de son entourage, Mme Dreyfus s'est dépensée dans l'un et l'autre de ces domaines. C'est avec un intérêt inlassable qu'elle assistait régulièrement aux séances de l'Association pour le suffrage ; et participa aussi à plusieurs reprises, comme déléguée, aux assemblées nationales. La cause de la paix mondiale lui tenait profondément à cœur; et elle était convaincue que la participation de la femme à la chose publique devait servir cet idéal.

Avec un intérêt tout particulier, Mme Dreyfus participa à l'œuvre en faveur des enfants d'émigrés et de réfugiés. Elle collabora, il y aura bientôt onze ans, à la fondation de l'«Aide bâloise pour les enfants victimes de la guerre», et, dès lors, à moins de raisons péremptoires, elle n'a pas manqué d'assister à aucune séance de Comité. D'une ponctualité exemplaire, elle arrivait chaque fois et prenait des notes sur ce qui lui paraissait essentiel, travaillant inlassablement. Et nous pensons tout particulièrement à la soirée qu'elle et son mari organisèrent dans leur belle demeure et où l'on entendit, dans un cadre intime, le quatuor Busch et le pianiste Serkin donner un concert en faveur des enfants d'émigrés.

C'était une joie pour elle d'aider les autres, et son cœur généreux se voua à toute notre grande famille. Si un enfant d'émigré aryen avait besoin, par exemple, d'un traitement médical, ou s'il fallait faire un achat important, Mme Dreyfus était toujours la première à offrir son obole, et elle le faisait en toute humilité, comme si cela se concevait tout naturellement.

Lorsque des êtres d'une telle noblesse intérieure, si simples et si bons, nous quittent, nos regards cherchent avec une anxiété certaine qui, autour de nous, les remplacera, et nous sentons combien leur départ nous appauvrit.

G. G.

Les femmes françaises membres du jury

On nous communique une ordonnance du 14 septembre dernier, disant entre autres que

...les jurés pourront être des Français des deux sexes, majeurs de 25 ans... (art. 4).

...et l'on songe aux ombres de Maria Vérone ou de Mme Avril de Ste-Croix, qui ont tant lutté pour ces causes... Hélas! que ne peuvent-elles voir ceci!...

Ce que les femmes attendent de l'assurance-vieillesse

(suite de la 1re page)

8. Dans un ordre d'idées analogue, nous nous préoccupons également du sort de *la femme divorcée*, qui, non seulement, et selon son âge, rencontrera les mêmes difficultés que la veuve pour trouver du travail, mais pour laquelle bien d'autres questions se poseront encore. Celle-ci par exemple: si elle retrouve après son divorce un travail rétribué, il est probable qu'elle rentrera automatiquement dans le cadre de l'assurance-vieillesse individuelle; mais quel sera son sort si elle est déjà d'un certain âge ni plus capable d'exercer une profession? Si la femme mariée n'est assurée que comme « annexe » à son mari, il est probable que son droit à l'assurance s'éteindra au moment du divorce. C'est là une question qui devrait être étudiée de près pour être clairement résolue.

9. Nous estimons que, en principe, toute personne qui travaille — *que ce soit un homme ou une femme — a droit au repos dès l'âge de 60 ans.* Cependant l'opinion est répandue que la femme peut revendiquer ce droit plus tôt que l'homme, si bien que certaines organisations étrangères d'assurance-vieillesse en tiennent compte en avançant de 5 ans la limite d'âge pour la femme. Les médecins, eux, ne sont pas d'accord sur la valeur biologique de cette différence, mais la statistique, selon laquelle le nombre des femmes âgées dépasserait considérablement celui des hommes des mêmes catégories d'âge prouve qu'en Suisse pour 190.000 hommes âgés de plus de 60 ans, nous comptons 236.000 femmes. D'autre part, il ne faut pas oublier que les femmes arrivées à un certain âge sont souvent si épuisées par le travail qu'elles devraient pouvoir se reposer à 50 ans déjà; mais si l'on recherche les causes de leur état, elles résident moins dans une infériorité physique des femmes que dans le fait de leur surmenage permanent, surtout pour les femmes des classes laborieuses qui, étant souvent obligées d'exercer un gagne-pain en plus de leurs tâches ménagères et familiales,

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
33 professeurs
méthode éprouvée
programmes individuels
gain de temps
École LÉMANIA
LAUSANNE

LA RÉSIDENCE
Florissant 11
GENÈVE
Tél. 4.13.88 (8 lignes)
Hôtel-Restaurant Bar
Grands et petits salons pour réceptions
160 lits
50 salles de bains
Téléphone dans toutes les chambres
Deux tennis - Parc pour autos - Arrangements p. familles
G. E. LUSSY, Dir.

Nos femmes artistes

Jeanne Perrochet, sculpteur

...Une figure large, encadrée de bandeaux plats, éclairée d'une bouche large aussi et « chargée d'aveux » comme le dit si bien le biographe, et des yeux surtout, pensifs et étranges à la fois, tristes et préoccupés, cherchant loin et profondément la vision qui, peut-être, mais *peut-être* seulement, leur donnera satisfaction: tel est, d'après son autoportrait, à l'huile, la physionomie de cette artiste de premier plan, dont notre collaborateur, M. Maurice Jeanneret, nous apporte aujourd'hui avec la plus perspicace et sympathique compréhension la biographie et l'évocation de l'œuvre [1]

L'évocation de l'œuvre surtout, car la biographie de Jeanne Perrochet, est extérieurement toute simple et sans événements: vie d'une fillette d'un de ces milieux pieux, aisés, de La Chaux-de-Fonds, comme nous en avons connus bien d'autres parmi nos amis de la cité montagnarde; éducation privée trop tôt de la présence maternelle, mais entourée par l'affection, non seulement d'un père à la fois tendre et sévère à la mode du XIXme siècle finissant, mais encore de domestique dont le dévouement constituera plus tard pour la petite Jeanne le plus précieux appui dans sa double vie d'artiste et de maîtresse de maison; instruction limitée à ce qu'il était courant en ce temps-là d'apprendre aux jeunes filles de «bonne famille»; mariage précoce avec un médecin, passablement plus âgé, et remarquablement cultivé, dont la famille exerça certainement une influence sur le développement artistique de la future sculptrice; éducation d'un frère cadet, devenu lui aussi un médecin de renom... on peut se demander où et en quoi notre maître Taine aurait trouvé dans cette vie toute unie les signes: « la race, le milieu, le moment », caractérisant la pensée qui a conçu, et le talent qui a exécuté l'œuvre de Jeanne Perrochet?...

« La race » ? peut-être cette population ouvrière et sympathique, à l'esprit si vif et si ouvert aux choses neuves de l'esprit, dont si souvent nous avons reconnu la marque chez notre amie Jeanne Vuilliomenet, comme dans son entourage. « Le milieu » ? le cadre de ce paysage jurassien, qui est, à l'encontre de tant d'autres, sévère en été entre ses pâturages semés de sapins noirs et de hautes gentianes vertes, mais éblouissant en hiver sous son tapis de neige vallonnée, scintillante de mille cristaux, que fouette l'air bleu et glacé? Le « moment » ? peut-être pour Jeanne Perrochet l'arrivée à La Chaux-de-Fonds de Charles l'Eplattenier, le nouveau professeur de cette école d'art destinée surtout aux futurs graveurs de la cité horlogère, mais qui allait faire courir un souffle vif à travers une activité jusque là surtout professionnelle. Ce fut l'Eplattenier, en effet, qui encouragea la jeune femme, dont le travail artistique s'était borné jusqu'alors à un sage passe-temps de peinture de fleurs et de paysages printaniers ! à s'orienter autrement, plus méthodiquement, à développer sa technique, à oser quitter la paisible aquarelle pour la glaise d'abord, puis pour le redoutable ciseau et la pierre. Et ainsi va se développant, se perfectionnant, s'amplifiant jusqu'à faire d'elle une grande et vraie artiste, le don inné qui était en elle.

Ce furent d'abord des grès, des céramiques, délicieuses figurines, que M. Jeanneret n'a pas tort d'apparenter à des Tanagra modernes ; des médaillons de bronze, qui surprennent et attirent par leur observation à la fois scrupuleuse et originale de la réalité. Mais bientôt, c'est davantage, avec le lourd bloc de marbre, les personnages plus grands que nature taillés en haut relief, le monument funéraire, tel que l'*Hommage aux Morts* du cimetière de La Chaux-de-Fonds. Et à partir de ce moment-là, c'est le grand essor d'une œuvre considérable connue, appréciée, recherchée, admirée, et dont nous pouvons être fières, nous, femmes, qu'elle soit due à une femme.

Car, et M. Jeanneret le remarque très justement, pour son œuvre, Jeanne Perrochet s'est presque uniquement inspirée du corps féminin. La force, la vigueur, la puissance, l'élégance masculines ne l'ont guère touchée. Oui, certes, l'on a d'elle des bustes admirables: bronzes comme ceux de son mari, de son frère, pierre comme celui de son maître L'Eplattenier: mais ce sont des portraits; statues en pied, comme ce *Farel*, dont Jeanne Vuilliomenet justement évoquait ici la grandeur imposante lorsqu'il sortit du bloc sous

Cliché Mouvement Féministe.

Le Farel de Jeanne Perrochet donné par elle à l'Eglise indépendante de La Chaux-de-Fonds,

[1] Collection *Artistes neuchâtelois*, XIII, 1 vol. avec 27 hors-texte. Ed. La Baconnière, Boudry, 1944. Prix: 9 fr.

Liste de conférencières dressée par le „Service de Conférences des Femmes de Suisse romande"

(Suite)

II. Canton de Vaud

Conférencières de la Commission d'évangélisation de l'Eglise nationale

Mme Amann-Kraft, Avenue Druey, 13, Lausanne.
(Prière de demander les sujets par écrit).
La bonne humeur.
Choisir la critique qui aide à vivre et non celle qui détruit tout.
Sujets littéraires : Rilke, Lamartine, etc.

Mme M. Bridel-Schnetzler,
Avenue Druey, 13, Lausanne.
(Désire rentrer le même soir).
Pas à pas (causerie pour aider les mères à aborder l'éducation sexuelle de leurs enfants).

Mlle Julie Chamot, institutrice.
Chemin du Ravin, 12, Lausanne.
(De préférence pas le dimanche).
La mère, une éducatrice.
La prière.
L'enfant et nous (pour auditoire mixte).

Mme Paul Chapuis
Chemin du Levant, 27, Lausanne.
Nos dimanches.
Confiance.
Ma paroisse (à partir de janvier).

Mme A. Denéréaz, professeur de musique.
Avenue des Alpes, 10, Lausanne.
La joie de vivre.

Mme L. Favrat-Nicod
Le Feuillu, Prilly (Dimanche exclu)
Quand je pense à ma mère.
Tout en faisant notre ménage.
Qu'est-ce que la chance ? (à partir de janvier).

Mlle Rose Joliquin, Villarzel (Vaud).
Une vaillante femme de chez nous : Suzanne Orelli.
Paysanne d'un pays lointain.

Mme Germaine Maurer
Molondin sur Yvonand.
Nous et les nôtres.

Mme Jean Métraux
Boulevard de Grancy, 37, Lausanne.
La femme chinoise.
Les Missions féminines.

Mme Henri Nicod, missionnaire
Av. de Montagibert, 26, Lausanne.
Femmes païennes, femmes chrétiennes.

Mme M. Paillard-Lenoir
Le Mesnil, Orbe.
Patronage des détenus libérés.

Mlle Anne-Marie Rollier
Instructrice pour les éclaireuses infirmes en Suisse, Leysin.
Dix ans d'expériences avec les éclaireuses « Malgré tout ».

Mme M. Secrétan-Rollier
Chemin de Mornex, 4, Lausanne. (Pas disponible de dimanche).
Une femme parmi les siens.
Au secours de celles qui ont besoin de nous (Sou Joséphine Butler).
Pour être près de chacun.

Mme Georges Vittoz, La Cure, Etoy.
(Pas disponible les samedis et dimanches).
Du rôle des punitions dans l'éducation.
Mères découragées, mères encourageantes.
L'enfant malade.

(à suivre)

Petit Courrier de nos Lectrices

Jacqueline à Suzanne. — *Ma chère amie, vous qui partez fréquemment en guerre contre la phrase à la fois usée et fausse du « sexe faible » n'avez-vous pas, à l'occasion de ces récentes chutes de neige, fait les mêmes constatations que moi ? Du moins, je ne sais pas comment les choses se passent chez vous, mais dans notre bonne ville de Genève, le règlement veut que chaque propriétaire nettoye ou fasse nettoyer le trottoir devant son immeuble : or, dans les immeubles locatifs, le propriétaire est représenté dans ce cas-là par un concierge, ou plus exactement par* une *concierge. Et comme neuf fois sur dix, cette concierge est une femme âgée et fatiguée, nous assistons à ce spectacle qui devrait faire rentrer dans la gorge à tous les diseurs de fadaises leurs compliments sur la fragilité du sexe féminin : de pauvres vieilles grand'mères, jupons relevés, galoches mouillées, tête encapuchonnée, balayent, raclent, entassent des monceaux de neige sale, s'efforçant de dégeler les bords des trottoirs, de nettoyer tant bien que mal cette asphalte par un effort de muscles qui découragerait un athlète... Alors que, dans le square voisin, de solides gaillards, enrôlés par la voirie, arrivent cigarette au bec en camions automobiles munis d'instruments perfectionnés, qui, en un clin d'œil, font place nette dans les artères fréquentées... Où est-il le « sexe faible » je vous le demande ? Et ne trouvez-vous pas comme moi que Alice Rivaz, dont vous avez sans doute lu les reportages si frappants dans de récents numéros de l'hebdomadaire* Servir, *ne pourrait pas consacrer un papier aussi au métier de femme concierge ?...*

La tante-gâteau à la mère comblée. — *Enfin, ma chère sœur, je puis t'annoncer une bonne nouvelle dans ces tristes temps, une nouvelle qui montre le changement d'attitude de notre chère Suisse à l'égard des femmes. Les journaux nous ont appris que deux mères de triplettes viennent de recevoir des autorités des messages de félicitations et des encouragements. Tu peux marquer le progrès réalisé en te rappelant que naguère, c'était le père qui recevait félicitations, gratifications et compliments. La campagne pour la famille a donc servi à quelque chose ?*

travaillent double: il n'est donc pas étonnant que leurs forces soient rapidement à bout.

Est-il juste dès lors de tenir compte de ce fait pour fixer une autre limite d'âge pour les femmes? La conclusion de nos études ne nous permet pas de répondre de façon effective à cette question si importante. Pour cette raison — pour celle aussi que nous estimons nécessaire une égalisation aussi complète que possible des droits et des devoirs des femmes en matière d'assurance-vieillesse, — nous pensons qu'en tant que femmes nous ne devons pas réclamer une différence de limite d'âge suivant le sexe, à condition toutefois que cette limite ne dépasse pas 60 ans.

10. Enfin, nous estimons nécessaire de rappeler une fois de plus, et cette fois spécialement au sujet de l'assurance-vieillesse, quel grave inconvénient il y a à *priver la moitié du peuple suisse de donner son opinion sur une question de cette importance,* sans que nous autres, femmes, puissions même dire si cette assurance telle qu'elle est prévue correspond à ce que nous désirons et à ce qui nous est nécessaire! L'exemple de cette assurance-vieillesse montre clairement les relations étroites qui existent entre la politique et les faits de la vie quotidienne, et cette justification du vote des femmes doit être largement employée à l'égard de nos adversaires.

(Traduction française par A. L.)

DERNIÈRE HEURE

En Italie aussi !...

Une dépêche de Rome à l'agence Reuter nous annonce que le gouvernement italien a décidé d'accorder le droit de vote aux femmes âgées de 21 ans et plus. Des listes électorales comprenant également des noms féminins vont être dressées.

Bornard & Cie S.A.
Nouveautés
TISSUS
LAUSANNE

Bonneterie - Articles modèles - Vins - Liqueurs - Tissus - Vêtements
Stè Coopérative d'Escompte et Ristourne
Alimentation générale - Combustible - Boulangerie - Pâtisserie

BAECHLER
teint tout, nettoie tout !

Au Bébé
Vevey
Rue d'Italie
M. Pilet.
Maison spéciale de LAINES
et Sous-vêtements dames et enfants

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

Un nouveau périodique suffragiste.

Nous venons de recevoir un nouveau petit journal suffragiste, organe de l'Association zurichoise pour le Suffrage féminin, et qui porte le titre riche de promesses de *Die Staatsburgerin (La citoyenne).* Créé, nous dit son avant-propos, pour remplacer les circulaires qui prennent tant de temps, il est destiné à convoquer les suffragistes zurichoises à toutes les séances et réunions pouvant les intéresser, à servir de lien entre elles, de moyen de propagande pour gagner de nouveaux membres à « la Cause » et enfin à orienter les femmes sur nombre de questions qui sont pourtant d'intérêt vital pour nous. Et une excellente étude de Mme Authenrieth-Gander, sur la votation des 20 et 21 janvier sur la situation des C. F. F., se mêlant aux avis de réunions et aux annonces qui ont payé la parution de ce numéro, vient illustrer fort heureusement ce projet.

Nous ne pourrions donc que saluer sans réserve cette initiative des suffragistes zurichoises, si nous ne nous demandions pas toutefois si les temps actuels ne poussent pas plutôt à la concentration des forces qu'à leur dispersion, et si un supplément, ou une page spéciale dans un de nos journaux féministes existant déjà outre-Limmat, n'aurait pas obtenu le même résultat, en atteignant un plus nombreux public et en groupant les efforts? Simple question de notre part, qui avons toujours cherché justement cette coordination, et à laquelle nous serons très heureuses d'avoir une réponse.

E. Gd.

ÉCOLE VINET
Ecole pour Jeunes Filles — 104e année
Classes préparatoires, secondaires et gymnase.
LAUSANNE - RUE DU MIDI, 13
TÉLÉPHONE 2.44.20

Les fleurs ont leur langage
Les plus belles
Les plus fraîches
se trouvent chez Hirt
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60
GENÈVE

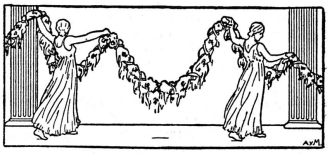

A travers les Sociétés

La comtesse de Noailles au Lycéum de Genève.

Si l'on parle bien que de ce que l'on aime, il est certain que le conférencier de cette captivante séance, M. Fournet, aime et comprend Anna de Noailles. L'heure qu'il lui a consacrée le soir du 20 janvier a été véritablement une heure de poésie intense, une évasion hors de la réalité. Et quelle jouissance de pouvoir entendre les plus beaux vers de Mme de Noailles dits avec toute la sensibilité de Mme Hélène Dalmet, de la Comédie.

On revit d'abord avec le conférencier l'heureuse enfance d'Anna de Brancovan, les beaux étés inoubliables, qu'elle évoquera encore dans les jours sombres où la mort approche, les merveilleux étés d'Amphion, le Léman, les enthousiasmes devant la nature de cette fillette précoce, déjà poète. Et puis, c'est la jeunesse, la vie vécue éperdument, la « vie innombrable », de celle qui veut tout posséder, de celle pour qui il n'est de ciel que sur la terre... Vienne la maladie et comme Villon, comme Baudelaire, Anna de Noailles subira la hantise de la mort, qu'elle

le ciseau de l'artiste; mais c'est l'incarnation d'une lutte morale, d'une idée impérieuse en bataille. Tandis que le type de femme, qui se retrouve d'une inspiration analogue partout sous son ciseau, elle l'a véritablement créé, type sain, robuste, équilibré, balancé que M. Jeanneret décrit si bien: « femme élancée, d'épaules hautes plutôt que larges, de membres ronds et pleins, au point suprême de beauté qu'est le début de la maturité. Les attaches sont à la fois robustes et fines, les extrémités plutôt grandes, la poitrine haute, ronde et ferme. Avec le profil presque grec, le nez à forte racine, le visage est classique. Jamais aucun signe de faiblesse, de décrépitude ou de dégénérescence, rien de ce qui rend la femme touchante et appelle la tendresse protectrice ». Personnellement, nous n'avons aucune idée des sentiments féministes que peut ou non professer Jeanne Perrochet; mais une artiste qui *voit* la femme comme elle la voit, ne peut certainement pas rêver pour elle une âme de poupée frivole ou d'égoïste satisfaite! Que l'on ne se méprenne pas d'ailleurs sur la richesse de son inspiration: si, souvent, sa créature de pierre, de ciment ou de bronze, apparaît dans sa sérénité joyeuse presque trop sûre d'elle-même, d'autres fois aussi, elle doute, elle cherche, elle souffre, elle vibre... Que ne nous disent pas à cet égard ses *Madones* si tendrement maternelles, sa *Vie intérieure,* concentrée sur elle-même, ses *Saintes Femmes* courbées et résignées, certaines figures douloureuses de l'*Hommage aux Morts,* et enfin sa merveilleuse *Flamme sacrée,* qui symbolise et fait vivre toute une espérance !

Très étendue, l'œuvre de Jeanne Perrochet est aussi variée par le choix des matériaux qu'elle emploie, et il est intéressant aussi de voir une femme se risquer à ces essais qui laissent parfois craintifs des sculpteurs masculins! Grès et céramique d'abord pour ses premières statuettes, terre cuite et pierre naturelle ensuite, cette dernière coûteuse et pesante, à laquelle notre artiste va sans hésiter tenter de substituer des matériaux artificiels, comme par exemple le ciment si honni, et qu'elle arrivera à colorer, à tailler, et même à alléger et à ajourer dans sa *Léda,* exposée à la « Saffa », en 1928, sous le nom de *Jet d'eau* et qui figure maintenant dans un bassin devant le Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds. Le bois, si aimé de certains sculpteurs, mais d'un maniement si délicat, n'a pas manqué de la tenter aussi, et enfin le bronze, d'un usage possible en temps de paix seulement et dont il faut que le sculpteur apprenne à se passer en époque de guerre! elle a essayé de tout et réussi en tout. Car, rien dans cette œuvre considérable n'est plat ou bâclé. Plutôt que de laisser vivre une statue qui ne satisfait pas son intention, elle la reprend, la taille à nouveau, en tire une autre: témoin cette *Femme au paon,* présentée à l'Exposition nationale de Berne en 1914, et que, malgré les éloges de la critique, et la médaille décernée par le jury, elle retravaille, remanie, et en extrait un de ses meilleurs *Nus.* Ceci nous paraît significatif de la conscience, non seulement professionnelle, mais aussi artistique de Jeanne Perrochet.

Et c'est pour cela, pour cette fidélité à sa vision intérieure, aussi bien que pour son talent d'exécution, qu'elle nous frappe et nous émeut. « Du réel, dont elle ne cesse de s'inspirer, écrit M. Jeanneret, elle crée spontanément l'idéal... ses statues sont toujours animées du dedans ». Et c'est ce qui fait que reproduisant constamment le corps féminin, elle le voit chaste et grand, « conférant à son sexe, continue l'auteur, une grave signification, une beauté morale qu'on ne voit guère apparaître sous un ciseau masculin ». Lui reprochera-t-on d'être trop sévère, trop austère ? trop « protestante » ont même dit certains ? Mais que l'on songe à son existence de perpétuels sacrifices au don divin qu'elle ne sent pas le droit de faire taire, à sa lutte de chaque jour, pour en concilier les exigences avec les devoirs d'une vie remplie par ailleurs de tâches familiales ; que l'on songe que, à côté des joies infinies de la création, cet art lui vaut aussi, et constamment, de ces déceptions, de ces échecs, de ces désespoirs même, que le grand public, qui ne voit que l'œuvre achevée, ignore, et dont ne se doutent que les intimes ...et l'on comprendra quel effort constant de contrôle de soi, de volonté personnelle est le sien. Et l'on ne s'étonnera pas que, parlant de cette œuvre « ferme, pure, assurée et très belle », son biographe puisse dire aussi, ce qui signifie beaucoup, que « sereine, sans trouble ni défaillance, il est des jours de péché où nous n'en sommes pas dignes ».

E. Gd.

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80.

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE Calicoes Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

INSTITUT DE PHYSIOTHÉRAPIE
ET D'EXERCICES SCIENTIFIQUES
Fondé en 1906
ANEX & FILS
7. Rue Massot
Kinésithérapie vertébrale, massages, correction des attitudes vicieuses, douches

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile